



RÈGLEMENTS DES CHAMPIONNATS MIXTES NATIONAUX DE LA FCDQ

PAGE UN

1. Ce tournoi est sanctionné par la FCDQ.. Les participants de la FCDQ qui n'ont pas 18 ans en date du 1er septembre 2022 ne sont pas admissibles à ce tournoi national. Les personnes qui ne sont pas des membres de la FCDQ voulant se qualifier pour l'obtention des prix doivent verser **30,00\$** pour une adhésion en tant que membre affilié. **Tous les participants doivent présenter leur carte de membre en règle de la FCDQ lors de l'enregistrement.**
2. Ce tournoi avec handicap comporte des équipes mixtes, doubles mixtes, doubles libres, simples hommes et femmes et l'évènement toutes catégories qui est facultatif autant pour les hommes que pour les femmes. Les pointages du "toutes catégories (all-events)" comprennent les évènements des doubles, des simples et par équipe. Les frais du "toutes-catégories" doivent être payés avant la participation au premier évènement.
3. Les équipes et les doubles mixtes seront mixtes avec une personne du sexe opposé.
4. Les participants doivent utiliser la moyenne la plus élevée de leur ligue sanctionnée par la FCDQ (livre) basée sur un minimum de 21 parties pour la saison précédente. S'il n'y a pas de moyenne de ligue sanctionnée pour la saison précédente, on utilisera la moyenne la plus élevée de la saison actuelle en date du 1er avril avec un minimum de 21 parties. Si une saison précédente n'est pas disponible et que le quilleur n'a pas 21 parties dans la saison en cours, une moyenne scratch sera utilisée.
5. Lorsqu'une moyenne de la saison précédente est utilisée et au moment de jouer, si un participant a une moyenne actuelle pour 21 parties ou plus (en date du 1er avril) qui est supérieure de 10 quilles ou plus, la moyenne actuelle doit être utilisée. (Règle 319a-2.) Si un quilleur a dépassé sa moyenne d'entrée de 15 quilles pour toutes, mais pas moins de 21 parties de tournoi dans les 12 derniers mois, il doit soumettre sa moyenne ajustée conformément à la règle (règle 319e de la FCDQ). Le fait de ne pas utiliser la moyenne correcte entraînera la disqualification du score si la moyenne soumise est inférieure à la moyenne correcte, entraînant ainsi un classement inférieur ou un handicap supérieur. Les gains des prix seront basés sur la moyenne soumise si elle est supérieure à la moyenne correcte. Toutefois, les corrections de moyennes peuvent être autorisées jusqu'à la fin de la première partie d'une série.
6. Les participants qui se sont qualifiés pour un prix en espèces et/ou en marchandises de 300 \$ ou plus dans la liste des prix du classement de n'importe quel évènement d'un tournoi, des gains totaux combinés de 1 000 \$ ou plus dans tous les tournois, y compris tous les évènements, les prix spéciaux et les prix donnés, au cours des 12 mois précédents, doivent signaler leur score réel au directeur du tournoi au moment du jeu. Il incombe au participant de déclarer ses scores dans tout tournoi où le paiement du prix n'a pas été effectué mais dans lequel il s'est qualifié pour 300 \$ ou plus. Le non-respect de l'une ou l'autre de ces dispositions entraînera la perte des frais d'inscription au tournoi et des prix remportés. (Règle 319d de la FCDQ).
7. **Les frais d'inscription seront de 45 \$ (26,50 \$ pour la bourse de prix, 17,25 \$ pour les frais de jeu et 1,25 \$ pour les dépenses) par personne et par évènement.**
8. Le handicap sera de 100% de 230 pour toutes les épreuves de handicap en simple.
9. Le handicap sera de 100% de 460 pour toutes les épreuves de handicap en double, basé sur le total des moyennes des deux participants.
10. Le handicap sera de 100% de 920 pour toutes les épreuves par équipe de 4 membres, basé sur le total des moyennes des 4 participants.
11. Le handicap facultatif toutes catégories : 10 \$ (10 \$ de prix en argent, 0 \$ de frais).



RÈGLEMENTS DES CHAMPIONNATS MIXTES NATIONAUX DE LA FCDQ PAGE DEUX

12. La participation multiple est autorisée dans chaque épreuve. Épreuve par équipe mixte de quatre joueurs - on ne peut pas encaisser plus d'une fois avec la même combinaison d'équipe. Pour se classer plus d'une fois dans l'épreuve par équipe, au moins deux joueurs de l'équipe doivent être changés. Épreuves en double - ne peut pas être encaissé plus d'une fois par la même personne. Épreuves en simple - à encaisser une fois avec le meilleur score. Lorsque la participation multiple est autorisée, la première apparition du quilleur dans chaque événement compte pour le total de tous les événements. (Règle 317 de la FCDQ)
13. **Le ratio des prix sera de un pour quatre inscriptions à chaque événement.**
14. En cas d'égalité pour la première place dans une épreuve, des co-champions seront déclarés. En cas d'égalité pour une position quelconque, les prix en argent seront attribués de manière égale pour toutes les positions concernées.
15. Les prix en bourse seront remboursés à 100% dans le cadre de chaque événement.
16. L'altération de la surface d'une boule de quilles par l'utilisation d'abrasifs, de nettoyeurs ou de produits de polissage est permise entre les parties à condition qu'il n'y ait pas de retard dans le déroulement du tournoi. Une fois qu'une partie a commencé, vous ne pouvez utiliser qu'une serviette sèche pour essuyer la surface de votre boule de quilles pendant la partie (règle 331-2 de la FCDQ).
17. Aucune substance, de quelque type que ce soit, ne doit être utilisée sur la semelle de vos chaussures, y compris, mais sans s'y limiter, le "Easy Slide" ou le talc pour bébé.
18. Il est interdit de fumer, de mâcher du tabac ou de fumer des cigarettes électroniques dans le centre de quilles.
19. Une tenue de jeu de bowling appropriée doit être portée lors de la participation aux championnats nationaux mixtes. Les jeans et les shorts sont acceptables, mais les jeans doivent être en bon état et les coupes ne sont pas autorisées. Les chapeaux, les débardeurs et les demi-chemises sont interdits. La direction du tournoi prendra toutes les décisions finales concernant le code vestimentaire..
20. Les boules de quilles doivent répondre aux spécifications de la FCDQ. Des inspections aléatoires peuvent être effectuées à la discrétion du directeur du tournoi.
21. Le paiement intégral des frais d'inscription doit être soumis au moment de l'inscription.
22. Une fois la confirmation des dates reçue, il n'y aura pas de remboursement des droits d'inscription, sauf si une nouvelle évaluation de la moyenne par le directeur du tournoi sur place entraîne un retrait.
23. L'acceptation des inscriptions se terminera 30 minutes avant l'heure prévue de la sélection souhaitée. La fermeture finale des inscriptions se fera 30 minutes avant le dernier peloton prévu.
24. Les inscriptions reçues quatorze jours avant le tournoi recevront une vérification de l'inscription. L'adresse électronique sera utilisée le cas échéant.
25. Toute violation de l'un des règlements peut entraîner une disqualification immédiate.
26. En participant à ce tournoi, tous les participants donnent l'autorisation de faire de la publicité pour les gagnants sur les médias sociaux et le site web

